

L'ADHÉSION DE LA TURQUIE À L'UNION EUROPÉENNE
ENJEUX ET PERSPECTIVES

Journée d'étude de la Section des études européennes de l'AFSP
Vendredi 9 février 2007

Sciences Po
56, rue des Saints-Pères
Salle Goguel

LE(S) CAPITALISME(S) TURC(S) FACE A
L'INTEGRATION A L'UNION EUROPEENNE
ESPOIRS ET CRAINTES

Deniz AKAGÜL
Maître de Conférences
EQUIPPE
(Économie quantitative, intégration,
politiques publiques européennes)
Faculté des Sciences économiques et Sociales
Université de Lille 1
Deniz.Akagul@univ-lille1.fr

L'une des caractéristiques qui distingue la Turquie des nouveaux États membres de l'Europe centrale et orientale de l'Union européenne (UE), est l'existence d'un capitalisme national dont l'émergence remonte aux années 1930. L'insertion du pays dans la division internationale du travail s'est effectuée jusqu'à présent grâce aux entreprises locales, alors que dans le cas des nouveaux pays membres celle-ci fut étroitement liée aux multinationales. Composé de grands groupes familiaux et d'un réseau de petites et moyennes entreprises (PME) performants, l'attitude du capitalisme turc face à l'intégration à l'Union européenne (UE) n'est pas uniforme. Elle présente une diversité en liaison avec les différences historiques des processus d'accumulation comme en témoigne la prolifération d'associations patronales dont le sigle se termine par SIAD.¹ Aussi, serait-il plus approprié de parler des capitalismes turcs vis-à-vis de l'intégration à l'UE.

Les motivations profondes qui figurent derrière les positionnements divers renvoient au cadre de la régulation économique qui répond au mieux aux intérêts des différentes catégories de capital. Car l'intégration à l'UE entraîne une double modification du cadre de la régulation économique. Tout d'abord, parce que la régulation étatique se déplace du niveau national à un niveau supranational qui suppose des transferts importants de souveraineté. Ensuite, parce que le cadre européen accorde d'avantage de poids à la régulation par les marchés. L'intégration modifie donc les rapports des milieux d'affaires avec le pouvoir politique, d'un double point de vue d'une part en réduisant le champ d'action de ce dernier avec d'avantage de régulation par les marchés et d'autre part en déplaçant le pouvoir politique à un niveau supranational. Il s'agit des conséquences de l'intégration économique illustrées par un triangle d'incompatibilité dû à Dani Rodrik qui offre une grille d'analyse fertile.² Selon celle-ci, il s'avère impossible de réaliser simultanément l'intégration économique, le maintien de la souveraineté des États-nations et la participation politique qui figurent aux sommets du triangle. Par participation politique, on entend des élections libres, un degré élevé de mobilisation politique de la société civile ainsi que des institutions politiques réceptives à la mobilisation des groupes sociaux. Seuls deux critères peuvent être respectés à la fois et leurs combinaisons fournissent les caractéristiques de la régulation économique indiqués sur les côtés du triangle. (Voir le schéma ci-dessous)

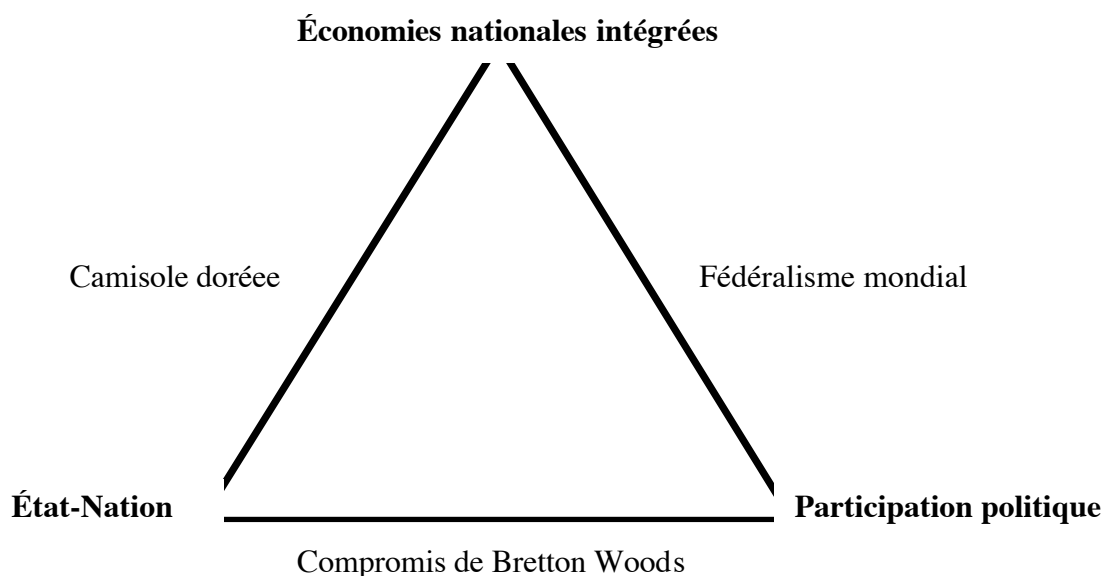
Le compromis de Bretton Woods établi au lendemain de la Seconde guerre mondiale reposait sur le respect des critères «État-nation» et «participation politique». Les États conservaient les possibilités de limiter l'intégration économique et maintenaient leurs autonomies dans la réglementation, dans l'élaboration de leur politique économique et dans la mise en place d'un système social. Mais cette configuration est remise en cause avec la globalisation, à partir des années 1980. Quant au scénario de la «gouvernance mondiale» qui suppose la réalisation de «l'intégration des économies» et la «participation politique», il

¹ Sanayici ve Isadamları Derneği (Association des Industriels et des Hommes d'Affaires). L'analyse s'intéresse essentiellement aux SIAD dans la mesure où il s'agit d'associations à adhésion volontaire, contrairement aux Chambres d'Industrie et de Commerce qui ont un statut parapublic.

² Cf. Dani Rodrik, «How Far Will International Economic Integration Go?», *Journal of Economic Perspectives*, volume 14, n° 1, winter 2000, pp. 177-186.

débouche à un système de fédéralisme global qui reproduirait au niveau mondial le fédéralisme de type américain ou l'intégration européenne. Ce scénario conduit à une convergence institutionnelle qui devrait aller jusqu'à des lois, des juridictions et des normes communes adaptées à des marchés intégrés. Il implique au niveau mondial un transfert des compétences qui étaient auparavant reconnues comme nationales. Enfin, le troisième cas de figure associe étroitement les « États nations » et « l'intégration des économies » sous le nom imagé de « Camisole dorée ». Dans ce cas, la souveraineté des pays se limite à favoriser leur insertion sur des marchés intégrés ce qui implique des politiques conformes aux attentes du marché, une fiscalité attrayante pour les investissements directs, une législation du travail accommodante.

Le triangle d'incompatibilité de Rodrik



Source Dani RODRIK, « How Far Will International Economic Integration Go », *Journal of Economic Perspectives*, volume 14, n° 1, winter 2000, p. 181.

La problématique de l'intégration européenne reproduit le même schéma à l'échelle régionale, bien que celle-ci, comme le fédéralisme mondiale, demeure inachevée pour assurer à l'échelle de l'union une participation politique satisfaisante comparable aux niveaux nationaux. Si l'intégration économique a atteint un stade avancé, les institutions fédérales destinées à développer la participation politique restent à accomplir. Il n'en demeure pas moins que le champ d'action des États-nations membres de l'UE se trouve considérablement réduit en matière de politique économique avec l'approfondissement de l'intégration des économies nationales. Dans ce sens, l'intégration à l'UE signifie pour les milieux d'affaires turcs des changements profonds du cadre de la régulation économique.

Les milieux d'affaires se positionnent en faveur de l'un des scénarios en fonction de leurs intérêts spécifiques. Si pour certains, l'adhésion à l'UE offre l'occasion de s'affranchir du pouvoir politique national dont la gestion économique est jugée instable et de renforcer leur articulation avec le capitalisme mondial, pour d'autres qui regrettent la disparition du compromis de Bretton Woods et qui revendiquent un régime protectionniste leur permettant de se développer, elle représente un danger qui est énergiquement dénoncé. Enfin, pour une troisième catégorie, l'adhésion se présente sous une forme paradoxale. D'un côté, grâce au respect des critères politiques de Copenhague, elle permet de remédier au manque de

«Participation politique» au niveau national qui empêche l'accès au pouvoir d'une formation politique représentant leurs intérêts. Mais d'un autre côté, avec le processus d'intégration économique, elle restreint le champ d'action de ce pouvoir, lequel sera réduit en fin de compte à assumer le scénario de la «damisole dorée». Ces motivations profondes qui résident derrière les attitudes respectives des différentes organisations patronales sont délivrées par les arguments avancés selon les étapes de l'intégration économique. Ces arguments s'appuient dans un premier temps sur l'expérience de l'union douanière et sur les perspectives immédiates d'après adhésion. Au-delà de l'adhésion, les débats concernent la participation de la Turquie à l'Union économique et monétaire.

Bref aperçu des organisations patronales vis-à-vis de l'intégration à l'UE du soutien appuyé de la TÜSIAD au rejet catégorique de l'USIAD

Dans le cadre d'une approche préliminaire, les organisations patronales peuvent être situées sur une échelle allant d'une position très favorable à une opposition catégorique vis-à-vis de l'intégration européenne. Parmi celles-ci c'est la TÜSIAD (Türk sanayici ve isadamları derneği – L'Association des industriels et des hommes d'affaires turcs) qui milite clairement pour l'adhésion de la Turquie à l'UE.³ Fondée en 1971 et réunissant les représentants des principaux Holdings comme Koç ou Sabancı, elle reflète le point de vue du grand capital dont les origines remontent aux premières années de la République. Leur bureau de représentation à Bruxelles mène un lobbying actif auprès des organismes patronaux des principaux pays européens, notamment dans le cadre de l'UNICE (Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe). Sur le plan économique, l'intégration de la Turquie à l'UE signifie pour ses adhérents un atout pour renforcer leurs articulations avec le capitalisme mondial. Tandis que sur le plan politique, le processus d'adhésion constitue à leurs yeux un stimulant externe de la démocratisation du pays favorisant la paix sociale indispensable pour assurer la pérennité de l'économie de marché et un environnement propice à l'entreprise.⁴ Les mêmes préoccupations sont exprimées par la plate-forme des SIAD de Turquie qui réunit depuis 1997 tous les ans 46 SIAD régionales sous l'impulsion de la TÜSIAD. L'objectif de l'adhésion à l'UE est clairement exprimé dans ses statuts.⁵ La cause européenne est défendue également par la TÜGIAD (Türk genç isadamları derneği – l'Association des jeunes hommes affaires turcs) fondée en 1986. Cette association dont les adhérents sont âgés de 25 à 45 ans, dispose d'un bureau à Bruxelles.⁶ Elle est membre de la Confédération européenne des Associations des Jeunes Hommes d'Affaires baptisée *Yes for Europe*. Son intérêt pour l'Europe se résume essentiellement aux opportunités que représente le renforcement d'un environnement favorable aux entrepreneurs débutants.

³ Selon le paragraphe 3 du troisième alinéa de l'article 3 du règlement de l'association qui définit ses domaines de l'association, «dans le processus qui amène la Turquie à l'adhésion à l'UE, la TÜSIAD assure la promotion des points de vue et des propositions du monde des affaires en établissant des contacts avec les institutions concernées dans le pays et à l'étranger». Cf. *TÜSIAD Tüzüğü*, à la date du 19 janvier 2001.

⁴ Dans l'introduction d'un rapport de la TÜSIAD, on pourrait lire «On a vu que la pérennité d'une économie de marché en Turquie ne pouvait être assurée que dans le cadre d'une structure politique démocratique avec une participation aussi large que possible, disposant des canaux de dialogue au service de la paix sociale». Cf. Bülent TANÖR, *Türkiye'de demokratiklesme perspektifleri (Les perspectives de démocratisation en Turquie)*, TÜSIAD, Istanbul, 1997. Voir également Süheyl BATUM, *Avrupa Birliği üyeligine doğru Türkiye'de siyasi reformlar (Vers l'adhésion à l'Union européenne Les réformes politiques en Turquie)*, TÜSIAD, Istanbul, octobre 2002.

⁵ Le 5^{ème} paragraphe de l'article 2 des principes de cette plate-forme indique que «Les membres sont unanimes sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne». Cf. www.tusiad.org.tr

⁶ Au delà de 45 ans l'adhérent devient membre honoraire et cède sa place aux plus jeunes.

Deux autres associations fondées dans les années 1990 adoptent des positions allant d'une attitude réservée à un rejet total de l'adhésion.⁷ La MÜSIAD (Müstakil sanayici ve isadamları derneği – L'Association des industriels et des hommes d'affaires indépendants) de tendance conservateur musulman⁸ qui réunit les entrepreneurs d'origine anatolienne dont l'accumulation est relativement récente par rapport à ceux de la TÜSIAD, adopte des positions différentes selon les degrés d'intégration économique envisagée. Si elle admet l'intérêt de l'intégration commerciale avec certaines réserves, elle n'est pas tout à fait convaincue du bien fondé d'une intégration économique plus poussée. Toutefois, sur le plan politique, l'adhésion est perçue comme une opportunité pour l'accès et le maintien au pouvoir d'un gouvernement défendant leurs intérêts économiques.⁹ Quant à l'USIAD (Ulusal sanayici ve isadamları derneği – L'Association des industriels et d'hommes d'affaires nationaux) qui regroupe les petites et moyennes entreprises, elle adopte une attitude résolument hostile à toutes formes d'intégration économique et politique avec l'UE. Les adhérents de cette association fondée en décembre 1998, proches du Parti ouvrier sont résolument anti-mondialistes. Le Traité de Sèvres, les capitulations ou encore l'Administration de la dette publique figurent parmi ses références historiques pour dénoncer les visées impérialistes de l'UE.¹⁰

Cette présentation sommaire, si elle permet de situer les différentes organisations patronales vis-à-vis de l'adhésion à l'UE, elle ne doit pas faire illusion sur la simplicité de leurs motivations profondes dont la diversité apparaît à travers les arguments avancés selon les étapes de l'intégration économique.¹¹ En suivant ces étapes décrites par la théorie économique, l'observateur s'aperçoit que les attentes et les craintes de l'adhésion renvoient à la problématique du choix de l'espace de régulation qui correspond aux intérêts des milieux d'affaires concernés.

Perceptions de l'expérience de l'union douanière

La croissance rapide du déficit commercial turc vis-à-vis de l'UE qui a suivi l'entrée en vigueur de l'union douanière a relancé le débat sur le bien fondé de l'intégration commerciale. Ce débat dans lequel les arguments avancés rappellent parfois les controverses des années 1970 s'articule tout d'abord autour du choix entre l'ouverture et le

⁷ Signalons au passage l'existence de la CUSIAD (Çagdas sanayici ve isadamları derneği – Association des industriels et des hommes d'affaires contemporains) réunissant les milieux d'affaires alévis qui aurait pu être intégrée dans la liste des SIAD étudiées. Mais fondée en 1999, sa documentation ne permet toujours pas une analyse approfondie. De même qu'ASKON (Anadolu aslanlari isadamlari derneği - Association des Hommes d'affaires des lions d'Anatolie), proche des positions de la MÜSIAD n'a pas pu être intégrée en raison d'une documentation insuffisante.

⁸ Dans la présentation de la MÜSIAD, on peut lire ; «Nous défendons que les efforts déployés pour améliorer notre quotidien devraient être en harmonie avec Dieu, avec les autres individus, avec l'environnement et naturellement avec nous-mêmes». Cf. musiad.org.tr/hakkimizda/misyon.asp

⁹ Cf. Yusuf SELMAN, «Avrupa Birliği'ne Girsek mi, Girmesek mi? Alsalar mı, Almasalar mı?» (Faut-il adhérer ou non à l'Union européenne? Faut-il qu'ils nous acceptent ou qu'ils nous refusent?), *Çerçeve* n° 29, avril 2003, pp. 66 – 68.

¹⁰ Cf. USIAD, 2. Genel danisirma kurulu Toplantisi Ekonomik Raporu (Le rapport économique de la 2^{ème} réunion du Comité consultatif), Kızılcahamam 15-16 juin 2002, ronéo.

¹¹ L'intégration commerciale constituée par les étapes de la zone de libre-échange et d'union douanière sont suivies par celle du Marché commun consacrée à la libre circulation du capital et du travail. La quatrième étape l'Union monétaire est suivie par l'Union économique et monétaire qui mène à la coordination des politiques économiques. Cf. Bela BALASSA, *The Theory of Economic Integration*, Georges Allen & Unwin Ltd., 1961, London.

protectionnisme qui semblait pourtant entériné depuis le tournant libéral du début des années 1980.¹² À cette controverse qui oppose la TÜSIAD à l'USIAD, vient se greffer le débat sur les options stratégiques défendues par la MÜSIAD en matière d'orientation géographique du commerce extérieur.

Concernant les effets de l'union douanière, selon la TÜSIAD, la prise en compte du seul déficit commercial est trompeuse, puisqu'il convient de se référer non pas au solde commercial, mais au solde courant qui tient compte des invisibles et des envois de fonds, pour apprécier le bien fondé des relations économiques avec l'UE. Dans ce cas, la Turquie dégage un excédent dans ses échanges avec l'UE.¹³ Quant à l'USIAD qui a réhabilité la semaine des produits nationaux introduite dans le contexte des années 1930 et tombée en désuétude depuis la libéralisation des années 1980, elle dénonce le caractère déséquilibré de l'accord douanier qui a conduit la Turquie à «*Ouvrir unilatéralement son marché*».¹⁴

À côté du déséquilibre commercial, figure le déséquilibre institutionnel qui alimente les controverses. Ce déséquilibre contraint la Turquie à suivre les décisions prises par l'UE en matière de politique commerciale sans qu'elle puisse valoir ses propres intérêts. La MÜSIAD suggère de remettre en cause l'accord douanier si la demande d'adhésion turque est refusée.¹⁵ Mais au-delà de cette suggestion, elle propose de développer les échanges commerciaux avec les pays voisins, en particulier avec ceux du Moyen-Orient, pour réduire la dépendance commerciale de la Turquie. Sans que ces ouvertures régionales soient pour autant présentées comme une alternative à l'UE, elles permettront selon la MÜSIAD d'asseoir «*Les relations de la Turquie avec l'UE sur des bases plus rationnelles*».¹⁶

Ces arguments s'appuient souvent sur des interprétations tendancieuses des données statistiques dans une perspective normative, en contradiction avec les enseignements de la théorie du commerce international et de l'intégration économique. L'argument de la TÜSIAD

¹² Cf. Deniz AKAGÜL, «*Du syndrome des capitulations à la conquête des marchés extérieurs. Essai sur l'histoire de la politique commerciale turque des deux derniers siècles*», in Salgur KANÇAL et Samir SAUL, *Méditerranée, Moyen-Orient deux siècles de relations internationales. Recherches en hommage à Jacques Thobie*, L'HARMATTAN, Paris, 2003.

¹³ Cf. Asaf Savas AKAT, *Türkiye'nin AB üyeliği, yabancı yatırımlar ve ekonomik büyüme (L'adhésion de la Turquie à l'UE, les investissements étrangers et la croissance économique)*, Communication présentée pour la TÜSIAD, le 6/6/2002, ronéo.

¹⁴ Selon l'USIAD, «*En vérité, c'est nous qui nous globalisons et c'est eux qui ne se globalisent pas. Nous leur avons ouvert nos frontières. Ils font entrer leurs marchandises dans notre pays comme ils veulent. Ils veulent que notre adhésion à l'UE soit comme notre entrée dans l'union douanière. Ils veulent que nous soyons dépendants sans conditions de leurs institutions dans lesquelles nous ne sommes intégrés de quelques manières que ce soit*». Cf. USIAD, *op.cit.*, p.10.

¹⁵ «*L'accord d'union douanière peut être remis en cause si la Turquie n'adhère pas à l'UE. Lorsque la Turquie veut conclure un accord de libre échange avec le Maghreb, l'accord douanier l'empêche de le faire*». Cf. Rıdvan KARLUK, «*Copenhag Zirvesi ve Türkiye İçin Tarihin Tarihi* (Le Sommet de Copenhague et l'échéance de l'échéance pour la Turquie), *Çerçeve* n° 29, avril 2003, MÜSIAD, pp. 54 – 61.

¹⁶ «*S'il est erroné d'ignorer les alternatives en se laissant aller au rêve d'une adhésion, il serait tout aussi excessif de dire qu'il faut délaissier l'UE, parce que celle-ci ne veut pas de nous et d'engager un processus d'intégration avec nos voisins dans notre région. Dans l'UE, le commerce avec les pays limitrophes représente entre 50 et 60% du total. Il en est de même pour les Etats-Unis qui commerce avec le Canada et le Mexique. Tous les pays dans le monde réalisent de façon naturelle une grande partie de leur commerce avec leurs voisins. Or notre commerce avec nos voisins représente malheureusement 6% du total. Si cette part passe à 25 – 30%, les relations de la Turquie avec l'UE pourront s'appuyer sur des bases plus rationnelles. Elles seront débarrassées d'une dépendance unilatérale qu'elles connaissent aujourd'hui*». Cf. «*AB soruşturması* (L'interrogatoire sur l'UE), *Çerçeve*, MÜSIAD, p. 78 .

qui introduit les invisibles dans le raisonnement pour minimiser la détérioration du solde commercial turc, n'est valable que si cette détérioration est compensée du même montant par une amélioration de l'excédent des invisibles et des envois de fonds des migrants turcs en Europe. Or les données statistiques sont loin de confirmer une telle amélioration. Quant à l'argumentation de l'USIAD qui tend à mettre en avant les effets dévastateurs de la concurrence des producteurs européens sur les productions domestiques, elle ignore l'effet de détournement du commerce liée à l'union douanière. Les importations en provenance de l'UE se sont en grande partie substituées aux autres sources d'approvisionnements (détournement de trafic) et dans une moindre mesure aux productions nationales (création de trafic). Enfin, le raisonnement de la MÜSIAD qui prône pour une réduction du poids de l'UE dans le commerce extérieur turc au profit des pays voisins du Moyen-Orient qui renforcerait la capacité de négociation de la Turquie, il ignore le fait que les opportunités d'échanges avec ces pays sont déjà exploitées. Il s'appuie sur une confusion entre l'évolution des échanges commerciaux en valeur et celle de la part relative des pays voisins du Moyen-Orient dans le commerce extérieur turc. Vouloir développer ces échanges est une chose et désirer d'accroître leur part relative dans le commerce extérieur turc en est une autre. Car les poids respectifs des partenaires dans leurs commerces extérieurs sont surtout fonction de leurs tailles économiques et par conséquent de leurs poids relatifs dans le commerce mondial et beaucoup moins de la distance géographique. Si le poids de l'UE correspond à plus de la moitié du commerce extérieur turc, c'est parce qu'elle a à peu près le même poids dans le commerce mondial. Symétriquement la part relative de la Turquie dans le commerce extérieur de l'UE qui paraît dérisoire est proportionnelle à son poids dans les échanges mondiaux. Lorsqu'on observe le poids des pays voisins du Moyen-Orient dans les exportations turques, on s'aperçoit qu'il représente plus de quatre fois leurs poids dans le commerce mondial.¹⁷ Aussi, les échanges commerciaux de la Turquie avec ses voisins présentent-ils déjà une intensité élevée qui affaiblit l'argumentation de la MÜSIAD.

Ces incohérences sur le plan du raisonnement économique ont cependant le mérite de vérifier les orientations globales des principales organisations patronales et de comprendre leurs motivations vis-à-vis de l'intégration à l'UE. L'opposition entre la TÜSIAD et l'USIAD est liée à la taille des capitaux dont disposent leurs membres. Ceux de la TÜSIAD, qui ont réalisé leurs accumulations dans un cadre protectionniste pendant un demi-siècle (1930-1980), ont atteint une taille qui les conduit à chercher de nouveaux débouchés dans le cadre d'une stratégie à l'échelle mondiale. Certaines firmes exportent l'essentielle de leur production depuis les années 1990, en particulier vers l'UE où leurs parts de marché ont atteint des niveaux importants.¹⁸ L'union douanière constitue par conséquent une étape du processus d'intégration au marché mondiale qui figure parmi les objectifs clairement affichés dans les statuts de l'association.¹⁹ Alors que les membres de l'USIAD qui disposent de capitaux de tailles plus modestes prônent pour un protectionnisme qui leur permettrait de se

¹⁷ Cf. Deniz AKAGÜL, « Les orientations du commerce extérieur turc dans les nouveaux contextes politiques et économiques internationaux », in *La Turquie entre trois mondes*, Varia Turcica XXXII, L'Harmattan, Paris, 1998, pp. 331-350.

¹⁸ Quelques exemples illustrent le fait qu'une grande partie des productions réalisées par les sociétés contrôlées par les principaux membres fondateurs de la TÜSIAD est destinée à l'exportation. En 1999 les producteurs de téléviseurs turcs ont exporté 80% de leurs productions et 90% de ces exportations étaient destinées à l'UE. Leur part du marché européen est estimée à environ 20%. Vestel, Beko du groupe Koç et Profilo dont les principaux actionnaires sont membres de la TÜSIAD exportaient respectivement 89, 75 et 70% de leurs productions de téléviseurs. De même qu'en 2002, Tofas du groupe Koç exportait 83% de sa production automobiles.

¹⁹ Cf. alinéa 3 de l'article 3 intitulé l'intégration internationale.

développer à l'abri des barrières douanières. Enfin, les membres de la MÜSIAD qui ont entamé leurs accumulations plus tard, même s'ils ne s'inscrivent pas dans une logique protectionniste, ils ne manquent pas dénoncer les membres de la TÜSIAD qui dans le passé ont bénéficié de la protection. «*Le paradoxe du protectionnisme*» selon lequel «*Les protégés au fur et à mesure qu'ils se développent prennent en otage leurs protecteurs*» vise sans les nommer les membres de la TÜSIAD qui constitueraient une alliance avec les formations politiques sous couvert de la défense de la laïcité contre les islamistes.²⁰ L'orientation du commerce extérieur turc en direction des pays musulmans voisins du Moyen-Orient suggérée par la MÜSIAD, traduit la spécialisation des industriels membres de cette organisation dans les productions susceptibles d'être écoulées sur les marchés où la demande est moins exigeante en matière de qualité, contrairement au marché européen. Il s'agit d'une demande de réactivation de la diplomatie commerciale menée par Ankara au moment de l'ouverture de l'économie turque au début des années 1980, auprès de ces pays qui ont constitué la première zone d'expérience des exportateurs turcs, avant de s'adapter aux exigences des marchés plus développés.

Perspectives immédiates d'après adhésion □ **mouvements des capitaux et transferts budgétaires**

Les débats sur les perspectives immédiates suivant l'adhésion se focalisent sur l'impact des flux d'investissements directs européens sur l'économie turque et les transferts budgétaires dont la Turquie bénéficiera en tant que pays membre en développement. Pour la TÜSIAD, l'adhésion devrait stimuler les investissements directs européens. Étant donné que les difficultés du système bancaire encore en convalescence depuis la crise de 2001 limitent une croissance à partir de la finance, ces investissements se révèlent comme une ressource importante pour une croissance soutenue. Selon les simulations bâties à partir des exemples de l'Espagne et de la Pologne, le PIB par tête, dans l'hypothèse de l'adhésion devrait faire un bond en avant, alors qu'en cas de non-adhésion, il sera condamné à stagner autour de son niveau actuel.²¹ À l'opposé l'USIAD, observant que les flux d'investissements directs européens n'ont pas connu d'augmentation sensible depuis l'entrée en vigueur de l'union douanière, reste sceptique à propos de leur contribution à la croissance de l'économie turque. Mais elle dénonce surtout les investissements de portefeuille à caractère spéculatif qui engendre, non seulement des effets menaçant la stabilité macroéconomique, mais aussi des transferts de ressources vers l'étranger.²²

Au-delà de cette controverse sur les effets de l'adhésion sur les investissements directs européens, ces positions respectives traduisent les options stratégiques des adhérents de ces associations en liaison avec la taille de leurs capitaux. Pour les membres de la TÜSIAD qui disposent d'une longue expérience d'association avec le capital étranger dans le cadre de la stratégie de remplacement des importations par les productions nationales et qui désirent désormais inscrire leur stratégie industrielle à l'échelle mondiale, l'adhésion représente

²⁰ Cf. Ibrahim ÖZTÜRK, «*AB sürecinde Türkiye Krizinin Politik İktisadı*» (L'économie politique de la crise en Turquie dans le processus d'intégration à l'UE), MÜSIAD, *Çerçeve* n° 29, avril 2003, p. 95.

²¹ Selon cette simulation, le PIB/tête, dans l'hypothèse de l'adhésion devrait se situer en 2012 dans une fourchette allant de 4 821 à 8 958 \$, alors qu'en cas de non-adhésion, il atteindra péniblement les 3 258 \$. Cf. Asaf Savas AKAT, *op.cit.*.

²² Selon les données, entre 1992 et 2001, les flux d'entrées de capitaux engendrés par les investissements de portefeuille s'élèvent à 26,6 milliards de dollars contre des sorties s'établissant à 35 milliards □ soit une sortie nette de 8,4 milliards de dollars. Cf. USIAD, *op. cit.*, p. 6.

l'opportunité de renforcer leur articulation avec le capitalisme mondial.²³ Elle facilite non seulement les alliances avec le capital étranger destinées à écouler leur production sur le marché turc, mais encore les implantations des sites de production en Europe qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie d'internationalisation du capital. Alors que pour les membres de l'USIAD qui disposent des capitaux de taille modeste comparés à ceux des membres de la TÜSIAD, les possibilités d'alliance avec le capital étranger se trouvent limitées.

Quant aux controverses relatives au deuxième effet immédiat attendu de l'adhésion, c'est-à-dire les transferts budgétaires, elles s'inscrivent en prolongement des débats sur le déficit commercial turc. Sous les hypothèses extrêmes d'une adhésion immédiate et du maintien de la solidarité budgétaire à 15, les estimations des transferts budgétaires nets au profit de la Turquie varient entre 7,4 et 8,4 milliards d' /an selon les sources et les années concernées.²⁴ Ces transferts budgétaires qui correspondent à environ 5% du PNB turc constituent une ressource importante pour doper l'activité économique en Turquie. Si la TÜSIAD adopte un profil bas à ce sujet, les autres associations ne manquent pas de reprocher à l'UE son manque de solidarité à l'égard de la Turquie qui offre pourtant des débouchés commerciaux importants. Selon la MÜSIAD, vu l'ampleur de l'excédent commercial que l'UE réalise dans ses échanges commerciaux avec la Turquie, celle-ci serait redevable à la Turquie.²⁵ Même la TÜGIAD qui défend pourtant l'intégration reproche l'UE de détourner l'attention avec ses exigences politiques et d'empêcher de discuter des problèmes économiques. En attendant, l'UE est accusée de résoudre ses problèmes de chômage sur le dos de la Turquie.²⁶ Bien que la pertinence de la comparaison d'un solde commercial à un transfert budgétaire soit discutable d'un point de vue économique, la faiblesse du soutien financier de l'UE sert d'alibi pour dénoncer le manque de volonté politique de cette dernière.

²³ Par exemple, Sabancı Holding, dans sa présentation, après avoir précisé qu'il s'agit d'un groupe ayant investi sur cinq continents, étale avec fierté ses 16 participations majoritaires ou à hauteur de 50% dans les investissements réalisés avec les sociétés étrangères parmi lesquelles figurent Toyota, Danone, IBM, Carrefour, Du Pont, Philip Morris etc. Tandis que le groupe Koç qui a réalisé 18 investissements avec les capitaux étrangers, annonce pour l'année 2002, l'acquisition de sociétés en Allemagne (Blomberg), en Autriche (Elektro Bregenz) ou en Roumanie (Arctic) et l'achat de plusieurs marques en Europe par Arçelik qui opère dans le secteur de l'électroménager.

²⁴ Selon les calculs effectués par l'Office Nationale de Planification turque le montant de ces transferts s'élève à 8,4 milliards pour l'année 1997. Cf. *Türkiye'nin üyeliğinin AB bütçesine etkisi (Impact de l'adhésion turque sur le budget de l'UE)*, Office Nationale de Planification, Ankara, 1998, p. 111. Les estimations plus récentes effectuées par le Centre des Recherches sur la Turquie (TAM) à Essen, évaluent la charge budgétaire de l'adhésion turque respectivement à 7,4 et à 8,2 milliards pour les années 1998 et 2001. Cf. Zentrum für Türkeistudien, «The Center for Studies on Turkey carries out a model calculation of what Turkey's burden for the EU Budget would be if full membership would occur», *Press Information 11.12.2002*, Essen, 2002.

²⁵ «La charge financière de la Turquie sous l'hypothèse d'une adhésion immédiate est évaluée à 8 milliards d'Euros. Cependant, il convient de garder présent à l'esprit qu'avec l'union douanière depuis 1996, depuis 7 ans, la Turquie en offrant à l'UE un excédent commercial de 64 milliards de dollars, réalise en transfert important vers l'UE. Lorsqu'on sait que l'UE n'a pas effectué d'aides dignes de ce nom depuis 1980, il ne serait pas excessif d'affirmer que l'UE est redevable dans une large mesure à la Turquie». Cf. ömer BOLAT, «AB soruşturması (L'interrogatoire sur l'UE), *Çerçeve*, MÜSIAD, p. 75.

²⁶ Muharrem Yılmaz, Président de la TÜGIAD convaincu de la capacité de «la Turquie à réaliser les critères de Copenhague» déclarait que «l'UE, en détournant l'attention de la Turquie avec Chypre ou d'autres questions destinées à provoquer des crises, empêche de discuter des problèmes économiques.» Selon lui «il existe un déficit de 40 milliards de dollars [de 1996 à 1999] dans notre commerce avec l'UE et c'est ce problème qu'on devrait discuter.[...] 40 milliards de dollars d'excédent veut dire des emplois pour 160-180 000 personnes par an. Or nous [les Turcs], nous discutons d'une aide de 170 millions de dollars. Face à ce déficit commercial, le montant sur lequel nous insistons est dérisoire». Cf. *Hürriyet*, 20 novembre 2000.

Au-delà de l'adhésion à la participation à l'union économique et monétaire

L'une des conséquences à terme de l'adhésion de la Turquie sera sa participation à l'union économique monétaire (UEM), c'est-à-dire à la zone euro, qui fera disparaître la livre turque et restreindre les marges de manœuvre en matière de politique budgétaire, en limitant le déficit public à 3% du PNB. Conçue pour consolider et renforcer les bénéfices du marché commun, grâce à l'élimination de l'incertitude liée aux fluctuations du taux de change, l'UEM vise à favoriser la stabilité macroéconomique. Dans l'esprit des artisans du Pacte de stabilité et de croissance qui définit les dispositions relatives à la participation à l'UEM, cette stabilité est perçue comme une condition nécessaire d'une croissance soutenue à long terme. Car les politiques macroéconomiques conjoncturelles de soutien de la demande sont tenues pour responsables des pressions inflationnistes qui finalement réduisent le rythme de croissance à long terme.²⁷ Le respect des critères prévus par le Pacte, en imposant une discipline imposée en matière de politique économique permettrait par voie de conséquence à sortir la Turquie de l'instabilité qui caractérise l'évolution de son économie. En revanche les détracteurs du Pacte lui reproche de favoriser la stabilité au détriment de la croissance et qui de surcroît s'avère mal adapté pour assurer la «convergence réelle», c'est-à-dire le rattrapage des pays en retard. Selon ce point de vue, pour l'économie turque en retard de développement par rapport aux pays membres, les risques de sa participation à l'UEM sont loin d'être négligeables. D'abord parce que la Turquie aura nécessairement des rythmes d'inflation relativement plus élevés, en raison de ce que les économistes appellent l'«effet Balassa-Samuelson» l'amélioration rapide de la productivité dans les activités exposées à la concurrence, s'accompagne d'une hausse des salaires qui à son tour se transmet aux secteurs abrités et entraîne une montée du niveau général des prix. Si cet écart inflationniste n'est pas compensé par une baisse du taux de change et ce sera le cas dans le cas de l'adhésion à l'UEM, la compétitivité se dégrade. Il s'agit d'un risque important pour la Turquie qui sera amenée à miser en partie sur ses performances à l'exportation pour son rattrapage. Ensuite, parce que la discipline budgétaire imposée par le Pacte paraît discutable pour un pays comme la Turquie qui aura encore longtemps de besoins collectifs en infrastructures, en éducation etc. Ce qui en fin de compte ralentirait la croissance de l'économie turque pourtant nécessaire pour son rattrapage du niveau européen.

Si l'effet positif dû à la disparition du risque de change recueille un consensus, les conséquences des contraintes imposées en matière de politique économique sont loin d'être comprises de la même manière selon les milieux d'affaires. Bien que ceux-ci soient unanimes sur la nécessité de sortir de l'instabilité qui caractérise l'évolution de l'économie turque, ni le contenu de la stabilité recherchée, ni les moyens pour l'atteindre ne sont perçus de la même façon. En effet, vouloir réduire l'instabilité macroéconomique est une chose, se conformer aux règles strictes du Pacte de stabilité et de croissance en est une autre. Et sur ce point, le consensus apparent sur la nécessité de remédier à l'instabilité cède sa place à des divergences profondes, lesquelles en dernière lecture révèlent les intérêts contradictoires des membres des principales organisations patronales.

Pour la TÜSIAD, qui dénonce vivement les politiques populistes qui sont à l'origine de l'inflation galopante que le pays connaît depuis les années 1970, «*Que la Turquie entre dans ce système ou qu'elle reste en dehors, elle est obligée d'assurer la stabilité de sa*

²⁷ Cf. Deniz AKAGÜL, «La libéralisation financière et la stabilité macroéconomique dans l'expérience d'ajustement structurel en Turquie», in A. Cartapanis, *L'Euro et la Méditerranée*, Éditions de l'Aube, Paris, 1999, pp. 103-116.

monnaie nationale comme si elle faisait partie du système». ²⁸ Puisque «dans réduire l'inflation à 2% par an [l'objectif de la Banque centrale européenne], la Turquie n'aura pas les moyens de concurrencer l'Europe». ²⁹ À l'origine du problème d'inflation figure le déficit public qui selon la TÜSIAD s'explique par la dérive des dépenses publiques en corollaire aux politiques populistes. ³⁰ Aussi, la solution proposée, en conformité avec les orientations idéologiques libérales, consiste à redéfinir le rôle de l'État dans l'économie, notamment avec les privatisations. ³¹

Alors que pour l'USIAD qui se réfère à l'étatisme des années 1930, le statut d'une entreprise n'a pas d'importance lorsque celle-ci stimule l'activité économique. ³² De plus, c'est la libéralisation financière interne et externe mise en œuvre dans les années 1980 qui est à l'origine de l'instabilité macroéconomique que le pays connaît depuis. Bien qu'elle n'émette pas d'avis à propos des effets de la participation de la Turquie à l'UEM, pour l'USIAD qui nourrit une certaine nostalgie de la période des interventions publiques massives ³³, il va de soi que le Pacte de stabilité et de croissance constitue une perte de souveraineté économique inacceptable.

La MÜSIAD, tout en soulignant les effets bénéfiques de l'élimination du risque de change, remarque comme la TÜSIAD que «La Turquie qui constitue un marché dynamique du point de vue social et démographique, si elle réussit à instaurer une structure économique stable et solide, elle bénéficiera de toutes les façons des avantages d'une appartenance à l'UEM». Cependant la stabilité dont il s'agit n'est pas de même nature que celle perçue par la TÜSIAD. La MÜSIAD ne manque pas rappeler que «La Turquie devrait évaluer les risques économiques liés au passage à l'Euro, en tenant compte de son niveau de développement et de ses priorités dans les objectifs de politique économique». ³⁴ Observant les débats sur le

²⁸ Cf. TÜSIAD, *Avrupa Para Birliği'nde ekonomik politikalar ve Türkiye üzerine yansımaları (Les politiques économiques dans l'union monétaire européenne et ses conséquences sur la Turquie)*, Yayın n° TÜSIAD-T/98, 12-240, décembre 1998, p. 20.

²⁹ Cf. TÜSIAD, *op.cit.*, p. 19.

³⁰ «La perte de contrôle des dépenses de personnel, des intérêts sur la dette publique interne, les contributions publiques au système de sécurité sociale et les autres subventions sont liées principalement au fait que le rôle de l'État n'est pas défini clairement. Les raisons historiques qui ont attribué à l'État un rôle paternaliste ont transformé les entreprises publiques en un instrument de politique d'emploi. Dans plusieurs domaines, sous le couvert de «Protection des bas revenus», les activités du secteur public se sont transformées en un mécanisme de subventions anarchiques. De ce point de vue, on doit redéfinir la place de l'État dans l'économie. L'exemple que nous pouvons prendre dans ce domaine est fourni par les États européens». Cf. TÜSIAD, *op. cit.*, pp. 17-18.

³¹ TÜSIAD, *3 kasım 2002 genel seçimleri sonrasında kurulacak hükümetin öncelikli gündemini oluşturmaya gereken konular hakkında TÜSIAD görüşleri (Les points de vue de la TÜSIAD sur les sujets qui devraient constituer les priorités du gouvernement qui sera constitué au lendemain des élections législatives de 3 novembre 2002)*, TS/SEK/O2-028, 30/09/2002, Istanbul.

³² «La propriété d'une entreprise qui renouvelle sa technologie et qui contribue au revenu national peut être publique ou privée. Pour atteindre ces objectifs, le fait que la propriété soit publique ou privée n'est pas d'une importance déterminante. Ce qui est vital, c'est la production et le renforcement de l'économie nationale. L'USIAD défend l'idée que les privatisations devraient obéir aux principes d'une augmentation de la productivité, de la socialisation de l'actionnariat et éviter de blesser la morale du public». Cf. USIAD, *op. cit.*, p. 17.

³³ On pourrait lire par exemple dans le rapport de l'USIAD que «La Turquie a réalisé des progrès considérables pendant les périodes de planification où les intérêts économiques nationaux ont été au premier plan et a perdu les acquis de ces périodes et a dû affronter des crises pendant les périodes où l'on a essayé l'économie de marché». Cf. USIAD, *op. cit.*, p. 23.

³⁴ Cf. Tayanç GÜNDÜZ, «AB Para Politikası & Euro» (La politique monétaire de l'UE et l'Euro), MÜSIAD, *Çerçeve* n° 29, avril 2003, pp. 43-48.

Pacte de stabilité et de croissance actuellement menés en Europe, elle attire l'attention sur le fait que «*La Turquie adhère à l'UE aux alentours de 2013 et à l'UEM entre 2015 et 2020, elle doit réaliser une évolution rapide en termes de stabilité et de croissance, pour éviter d'être victime d'un cercle vicieux.*»³⁵ Ces réserves émises à l'égard de l'UEM se transforment en opposition ouverte, lorsqu'on prend connaissance de la solution proposée pour résoudre le problème de la dette publique dont la charge est devenue selon la MÜSIAD insupportable. Cette solution consiste à revenir sur le statut de la Banque centrale et d'annuler partiellement la dette publique par consolidation et monétisation.³⁶ Autant de propositions en contradiction avec l'esprit de l'UEM qui veille à l'indépendance de la Banque centrale et qui s'oppose à la monétisation

Si la TÜSIAD perçoit la réalisation des critères du Pacte de stabilité et de croissance comme un moyen pour réaliser la stabilité macroéconomique qui engagerait l'économie turque dans un sentier de croissance soutenue, pour la MÜSIAD ces critères qui vont au-delà de l'effet recherché ne sont pas appropriés pour la Turquie. Cette divergence sur le contenu de la stabilité recherchée s'inscrit dans la suite logique des choix précédents en matière de régulation économique. Pour la TÜSIAD qui privilégie l'objectif de stabilité il serait préférable que la régulation monétaire soit assurée par une instance supranationale indépendante du pouvoir politique, alors que pour la MÜSIAD et encore plus pour l'USIAD qui privilégie l'objectif de croissance, l'instrument monétaire devrait rester sous le contrôle du pouvoir national.

Conclusion :

Les arguments avancés par les diverses organisations patronales suivant les étapes de l'intégration économique à l'UE permettent de les situer sur le triangle d'incompatibilité de Rodrik. La TÜSIAD défenseur fidèle de l'intégration européenne se situe résolument en faveur du scénario conduisant vers le fédéralisme européen. Alors que l'USIAD qui s'oppose à l'intégration européenne est clairement favorable à un retour au compromis de Bretton-Woods qui limite l'intégration des économies nationales. Enfin l'attitude ambiguë de la MÜSIAD, même si elle fournit en apparence les caractéristiques du scénario de la «*damisole dorée*», elle se range en dernière lecture du côté du compromis de Bretton-Woods.

Quelles sont les motivations profondes qui sont derrière ces positionnements ? La réponse à cette question réside dans le cadre de la problématique de l'espace de régulation économique recherché répondant aux intérêts des différentes catégories de capital. Car, l'intégration modifie les rapports des milieux d'affaires avec le pouvoir politique, d'un double point de vue, d'une part en réduisant le champ d'action de ce dernier avec d'avantage de régulation par les marchés et d'autre part en déplaçant le pouvoir politique à un niveau supranational.

Cette modification est perçue positivement par la TÜSIAD qui veut s'affranchir de la tutelle du pouvoir politique national et élargir sa liberté d'action dans le cadre d'une régulation plus libérale. Bien qu'il s'agisse d'une association dont les membres fondateurs ont

³⁵ Cf. «*AB sorusturması (L'interrogatoire sur l'UE)*», MÜSIAD, *Çerçeve* n° 29, avril 2003, p. 74.

³⁶ Ainsi, Ali Bayramoğlu, Président de la MÜSIAD déclarait que «*La Turquie doit immédiatement modifier la loi régissant le statut de la Banque centrale, passer à l'usage des avances à court terme au Trésor et faire disparaître la dette publique avec une consolidation et une monétisation partielles. Tout le monde est d'accord sur le fait que le montant de la dette publique et la charge d'intérêt ont atteint des niveaux insupportables*». Cf. musiad.org.tr/detay.asp?id=9

prospéré grâce aux relations privilégiées avec le pouvoir politique national, les choix économiques et politiques opérés par ce dernier sont perçus désormais plus comme un obstacle dans la poursuite de leur processus d'accumulation. La gestion macroéconomique du pouvoir politique qui entretient un climat d'incertitude défavorable aux décisions d'investissement, ses mesures discrétionnaires parfois de nature punitive à l'égard de certains milieux d'affaires³⁷, ainsi que ses réticences vis-à-vis de la démocratisation qui menace la paix sociale, sont les principaux facteurs qui résident derrière la méfiance des membres de la TÜSIAD vis-à-vis du pouvoir politique national. L'intégration économique ainsi que la démocratisation de la vie politique grâce à la réalisation des critères de Copenhague que la Turquie devrait satisfaire, en réduisant le champ d'action de ce dernier, répondent aux attentes des membres de la TÜSIAD. Au-delà de l'affranchissement de la tutelle du pouvoir politique national, la démocratisation de la vie politique est un objectif poursuivi dès les années 1970 par les membres de la TÜSIAD qui avaient opté pour une stratégie visant à renforcer leurs positions sociales au lieu de chercher une confrontation frontale avec les mouvements syndicaux, contrairement aux organisations patronales représentant les capitaux de taille plus modestes partisans de l'anéantissement de ces mouvements.³⁸

Pour les capitalistes dont l'accumulation est de taille plus modeste et qui de ce fait peuvent difficilement inscrire leur stratégie dans une perspective internationale, l'intégration à l'UE tombe en contradiction avec les possibilités de s'appuyer sur la protection d'un espace de régulation nationale. La nécessité du maintien de cet espace est défendue clairement par l'USIAD qui n'hésite pas à évoquer des arguments géostratégiques accusant l'UE de vouloir diviser la Turquie dont le poids serait gênant en tant que membre à part entière.³⁹ Le maintien de l'espace de régulation nationale offre les possibilités d'une accumulation à l'abri des protections douanières, stimulée par des subventions et par des politiques de soutien de la demande dont l'efficacité est limitée dans une économie ouverte.

Enfin pour les membres de la MÜSIAD les avantages et les inconvénients découlant de l'adhésion de la Turquie se présentent sous une forme paradoxale : si l'adhésion présente l'opportunité de remédier au manque de participation politique au niveau national qu'ils dénoncent, elle réduit le champ d'action de l'État-nation. D'un côté, elle leur permet d'accéder aux bénéfices des ressources publiques grâce à l'accession au pouvoir d'une formation qui leur est proche, devenue possible avec le respect des critères politiques de Copenhague. Mais d'un autre côté, elle restreint le champ d'action de ce pouvoir, lequel sera réduit en fin de compte à assumer le scénario de la «*damisole dorée*». Bien que l'association

³⁷ Ali Koçman, l'ancien président de la TÜSIAD, n'hésitait pas à déclarer lors d'un entretien, que l'État en Turquie avait «*les moyens d'anéantir un secteur entier*». Cf. «*Ali Koçman'la söyleşi* (Entretien avec Ali Koçman)», *Sabah* (quotidien turc), 10 septembre 1989.

³⁸ Cf. Ayşe BUGRA, *Devlet ve Isadamları (L'État et les hommes d'affaires)*, İletişim yayınları, İstanbul, 1995, p. 334. [*State and Business in Modern Turkey A Comparative Study*, State University of New York Press, New York, 1994].

³⁹ «*Selon les projections, la Turquie, sera en 2032 le pays le plus peuplé de l'Europe, laissant derrière l'Allemagne. Comme la représentation dans les institutions de l'UE est fonction de la population, si la Turquie devient membre à part entière, cela revient à dire que la Turquie disposera d'autant de poids que l'Allemagne. En 2050, même si la Turquie devient membre, la population de l'UE diminuera de 27,3 millions. Si la Turquie est exclue, cette diminution s'élèvera à 47,3 millions. Par conséquent, du point de vue démographique, ce n'est pas la Turquie qui aura besoin de l'UE, mais c'est l'UE qui aura besoin de la Turquie. Comme l'UE est consciente de cela, elle applique une formule qui lui convient. Cette formule consiste d'un côté à agir comme si la Turquie deviendra membre à part entière et de l'autre à réduire la Turquie en la divisant pour qu'elle devienne un pays qui lui convient*». Cf. USIAD, *op. cit.*, p. 9.

se garde de viser des rentes grâce aux rapports privilégiés avec le pouvoir politique, elle ne manque pas de dénoncer son exclusion du pouvoir.⁴⁰ La « coalition d'intérêts » constituée par les milieux proches de la TÜSIAD, les formations politiques laïques et les « élites » qui aurait imposé au pays un semblant de démocratie excluant du « pouvoir politique et du partage du gâteau économique » le « hinterland anatolien » représenté par la MÜSIAD est vivement dénoncée.⁴¹ Toutefois, ils sont conscients que l'intégration à l'UE comporte des abandons importants de souveraineté.⁴² Ces abandons s'avèrent d'autant plus redoutables à leurs yeux qu'ils perçoivent l'UE comme un « club chrétien ». ⁴³ Finalement l'adhésion se transforme en une victoire à la Pyrrhus. Dès lors, on comprend mieux pourquoi cette organisation n'est pas ouvertement hostile à l'adhésion, alors qu'elle ne manque pas d'émettre des réserves à l'égard de l'intégration économique qui en est pourtant l'un des deux piliers de l'intégration européenne.

Les motivations divergentes qui sont derrière les attitudes respectives des principales organisations patronales turques vis-à-vis de l'UE illustrent la diversité des processus d'accumulation qui caractérise les capitalismes turcs. Pour le grand capital, le temps d'un espace de régulation nationale à l'abri duquel ils ont prospéré est révolu et l'adhésion à l'UE présente l'opportunité de se libérer des contraintes imposées par un État nation devenu encombrant dans la poursuite d'une accumulation à l'échelle mondiale. Alors que pour ceux qui ont entamé leurs accumulations plus tard et qui regrettent l'affaiblissement de cet espace de régulation, l'adhésion à l'UE constitue une menace qu'il faut combattre. Enfin, pour une dernière catégorie qui connaît des difficultés pour influencer le pouvoir politique de l'espace de régulation nationale, l'adhésion se présente sous la forme d'un dilemme : si elle leur permet d'assister enfin à l'accession au pouvoir d'une formation qui servirait leurs intérêts, elle réduit en revanche la portée de ce pouvoir fraîchement conquis en imposant des transferts importants de souveraineté.

⁴⁰ « Nous ne sommes pas dépendants de l'État pour le maintien de notre existence économique. Nous déployons nos efforts, non pas pour obtenir des rentes auprès de l'État, mais pour contribuer au fonctionnement de l'État, avec nos impôts, nos investissements et nos efforts pour l'emploi ». Cf. musiad.org.tr/hakimizda/misyon.asp

⁴¹ « Bien qu'on soit passé à un système pluraliste sur papier, la coalition des élites qui est loin d'une culture démocratique exigeant une transparence républicaine qui consiste à rendre des comptes au peuple, a pensé que le large hinterland anatolien pouvait participer aux élections, mais qu'en vérité qu'il ne pourra changer quoi que ce soit. Même s'il parvenait par hasard à accéder au « gouvernement », qu'il n'aura jamais le « pouvoir ». Aussi, a-t-il commencé à parler assez tôt de supporter les « difficultés » de partager l'Assemblée avec ceux qui puent « la sueur et de la bouche ». Lorsqu'on perçoit les masses de cette façon, il est tout à fait naturel de s'attendre aux mécontentements lorsqu'elles veulent prendre leur part du pouvoir politique et du gâteau économique ». Cf. Ibrahim ÖZTÜRK, *op. cit.*, p.94.

⁴² « Si l'adhésion peut résoudre certains problèmes économiques de la Turquie, il ne faut pas perdre de vue l'évolution de l'UE vers une structure fédérale qui peut contraindre la Turquie à réviser sa politique étrangère. Même si la Turquie disposera de 29 voix sur 237 au Conseil des ministres et de 93 sièges sur 732 au Parlement européen, elle n'aura pas un poids pour mener une politique étrangère indépendante ». Cf. Mahmut Mengüç, « AB ve Türk Dış Politika Çatışması » (Le conflit entre l'UE et la politique étrangère turque), MÜSIAD, *Çerçeve* n° 29, avril 2003, pp. 62 – 65.

⁴³ « L'Europe a pu réussir son unité la plus large avec les Croisades contre l'aire géographique musulmane. Une Europe unifiée dans le passé uniquement contre l'Islam, peut-elle aujourd'hui accepter en son sein la Turquie qui est un pays musulman et admettre réellement la société turque à statut égal ? L'obstacle le plus important devant l'adhésion turque est de natures culturelle et historique ». Cf. Yusuf SELMAN, *op. cit.*, pp. 66 – 68.